



Fondation Culture & Diversité

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023-2024

Sommaire

01

Éditorial

02

Histoire et méthodologie de la Fondation Culture & Diversité

03

Les programmes de Cohésion Sociale

Introduction

Chiffres clés 2023-2024

Une année en actions

Focus sur les trophées danse & diversité

Focus sur les programmes de l'Aide sociale à l'enfance

Nos partenaires

04

Les programmes d'Égalité des Chances

Introduction

Chiffres clés 2023-2024

Une année en actions

Focus sur le programme Égalité des Chances au CNSMDP

Focus sur le mentorat

Nos partenaires

05

Gouvernance



01

Éditorial

En 2006, j'ai créé la Fondation Culture & Diversité, animé par la certitude que l'art et la culture sont des leviers essentiels pour construire une société plus harmonieuse. Depuis 18 ans, nos actions en faveur de la Cohésion Sociale et de l'Égalité des Chances, élaborées en partenariat avec des acteurs culturels, éducatifs et institutionnels, soulignent l'importance fondamentale de la pratique artistique, professionnelle comme amateur, et de la sensibilisation culturelle. Nous nous efforçons de guider les jeunes dans leur initiation aux arts et à la culture, soutenant ainsi leur créativité pour faire de la diversité des talents et des points de vue un facteur d'enrichissement de notre société. Nous accompagnons également les plus motivés d'entre eux dans leurs études supérieures artistiques et leurs premiers pas professionnels.

Plus que jamais, l'action de la Fondation Culture & Diversité me semble essentielle. Dans un contexte où notre société est toujours plus polarisée, je fais le pari du rassemblement par et pour la culture, car elle est le plus court chemin vers l'autre.

L'année scolaire 2023-2024 a été marquée par de nombreux développements au sein de la Fondation Culture & Diversité. De nouveaux programmes ont vu le jour, nos partenariats se sont renforcés et nous avons innové dans nos dispositifs, tout en montant en puissance sur le plan technique. Ces avancées témoignent de notre engagement constant à enrichir notre action.

Je tiens à remercier tous nos partenaires qui œuvrent à nos côtés au quotidien pour construire une société plus ouverte, plus inclusive et plus solidaire. Ensemble, continuons à faire de la culture un vecteur d'émancipation professionnelle et de cohésion pour tous.

Marc Ladreit de Lacharrière



02

Histoire et méthodologie de la Fondation Culture & Diversité

La Fondation Culture & Diversité est une fondation issue d'un groupe familial, le groupe FIMALAC, animé par un fort esprit d'initiative et d'entrepreneuriat. C'est donc tout naturellement que nous avons fait le choix, à sa création, de rendre notre Fondation d'entreprise opérationnelle, nous permettant ainsi d'imaginer et de développer sur le long terme nos propres programmes dans l'objectif d'avoir un impact significatif sur la société.

Pour réussir, il nous est apparu essentiel de travailler en étroite collaboration avec les pouvoirs publics. Stratégiquement, nos programmes sont menés en synergie et en complémentarité avec les politiques publiques et définis par des partenariats cadres avec les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale.

Opérationnellement, nous développons des collaborations avec des acteurs culturels, des établissements publics et des professionnels reconnus sur l'ensemble du territoire de métropole et d'outre-mer. Ces partenariats sont cruciaux pour enrichir nos projets et bénéficier de l'expertise terrain, éducative et artistique. Ensemble, nous créons des programmes qui favorisent à la fois l'accès à la culture et l'accès aux études et métiers artistiques et culturels.

Depuis 18 ans, et, nous l'espérons, pour de nombreuses années encore, la Fondation Culture & Diversité s'engage à construire un avenir où la culture devient un vecteur d'égalité des chances et de cohésion, en unissant les forces de l'entrepreneuriat, des institutions et des professionnels du secteur.

Éléonore de Lacharrière



03

Les programmes
de Cohésion Sociale

Introduction

Dès sa création en 2006, la Fondation Culture & Diversité a mis en contact des établissements scolaires et des structures culturelles afin de faire émerger des programmes coconstruits.

Elle a développé, avec des écoles primaires, collèges et lycées, ainsi que des acteurs culturels d'excellence, des partenariats pour initier des programmes autour du triptyque :

- **Voir** : engager les élèves dans un parcours initiatique au cœur des arts.
- **Savoir** : permettre aux jeunes, par des approches théoriques et sensibles, d'apprendre à former un regard et exercer un sens critique.
- **Faire** : allier la sensibilisation culturelle à la pratique artistique.

D'une approche très pragmatique et terrain, la Fondation Culture & Diversité a progressivement développé son action dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, pour accompagner les premiers essais de l'éducation artistique et culturelle (EAC).

La Fondation Culture & Diversité a pour objectif une innovation constante dans l'EAC : soutien à des disciplines peu valorisées, accueil des publics les plus éloignés et en dehors du cadre scolaire. Grâce à une méthodologie d'actions et de coordination d'acteurs terrains et institutionnels, elle gère aujourd'hui l'organisation et l'opérationnalité de programmes et de prix nationaux visant à rapprocher des professionnels encore éloignés de l'outil culturel.

Le Trophée d'Impro Culture & Diversité

Un programme de pratique artistique autour du match d'improvisation théâtrale parrainé par Jamel Debbouze et destiné aux élèves scolarisés dans des collèges relevant de zones d'éducation prioritaire ou rurales.

Les trophées danse & diversité

Lancés en 2024 en partenariat avec Chaillot-Théâtre national de la Danse, ils ont pour enjeu de développer la pratique de la danse dans les établissements scolaires de zones d'éducation prioritaires ou rurales et d'inviter le grand public à danser via le volet digital du dispositif. Ce programme ambitionne d'être un réel facteur d'innovation dans l'EAC via les réseaux sociaux pour toucher les jeunes les plus éloignés de la culture.

Arts, Cultures et publics en MECS

Programme pluriannuel, expérimental et citoyen, il a pour objectif l'accès aux arts et à la culture pour des jeunes suivis par les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et placés en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS).

Slam à l'école

Parrainé par Grand Corps Malade, ce programme a pour objectif de diffuser la pratique du slam dans les établissements scolaires.

Le prix de l'Audace artistique et culturelle

En partenariat avec les ministères de l'Éducation nationale, de la Culture, et de l'Agriculture, il récompense chaque année les meilleures démarches d'éducation artistique et culturelle.





5 Programmes

4 334 élèves participant aux programmes

177 établissements scolaires partenaires

249 ateliers

5 065 heures de travail et de répétition

134 artistes accompagnant les élèves

28 sorties culturelles

337 restitutions

Une année en actions

En 2023-2024

2 105
improvisateurs
en herbe formés

130 collèges
partenaires dans
22 académies

31 structures
culturelles porteuses
du projet

14 Finales régionales

17 000 spectateurs

14^{ème} édition du Trophée d'Impro Culture & Diversité

Le Trophée d'Impro Culture & Diversité, programme imaginé en 2010 par Jamel Debbouze, la Fondation Culture & Diversité, Alain Degois dit Papy et la compagnie trap-piste Déclic Théâtre, initie des collégiens et collégiennes à l'improvisation théâtrale.

Pour sa 14^{ème} édition, trois nouveaux partenaires ont rejoint le programme désormais implanté dans les Landes avec la compagnie Donc du Coup, dans le Morbihan et en Loire-Atlantique avec l'ARTeM, ainsi que dans les Bouches-du-Rhône avec l'Envolée.

L'année a été marquée par un temps de formation à destination des improvisateurs et improvisatrices intervenant dans les collèges les 18 et 19 mars en partenariat avec la Comédie-Française.

Les collégiens et collégiennes improvisateurs en herbe ont participé à 30 heures d'ateliers, des matchs intra et inter collèges, puis des Finales Régionales entre les mois d'avril et mai. L'année s'est clôturée par la Finale Nationale organisée à Chaillot-Théâtre national de la Danse le 3 juin. Cet événement, véritable temps de partage entre les 14 équipes de 6 joueurs et joueuses venus de toute la France, a permis de départager les deux finalistes qui ont joué le soir, en présence de la ministre de la Culture, Rachida Dati.



7^{ème} édition de Slam à l'école

Lancé en 2017, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et la Ligue Slam de France après deux années de recherche-action, le programme Slam à l'école permet aux collégiens et collégiennes de découvrir de nouvelles formes d'expression artistique à travers la pratique du slam.

Pour cette 7^{ème} édition, la Ligue Slam de France et la Fondation Culture & Diversité ont organisé une journée de formation le 20 avril à Tours, au sein de la Maison du Slam pour 8 futurs intervenants slameurs.

Les Trophées Slam à l'École se sont tenus du 5 au 7 mai 2024, réunissant 50 jeunes issus de 10 établissements de toute la France. Le 6 mai, ces jeunes slameurs ont performé sur la scène du Théâtre du Petit Saint-Martin.

Les lauréats ont eu l'honneur de se produire à nouveau le soir aux côtés de Grand Corps Malade, parrain du programme, et de Marc Smith, poète américain et fondateur du slam.

En 2023-2024

2 004
apprentis slameurs

41 collèges partenaires
et 85 cycles

23 intervenants

956 heures
d'ateliers réalisées



Une année en actions

12^{ème} édition du prix de l'Audace artistique et culturelle

Créé en 2012, le prix de l'Audace artistique et culturelle récompense et soutient des projets d'éducation artistique et culturelle exemplaires.

Coordonné par la Fondation Culture & Diversité en partenariat avec les ministères de l'Éducation nationale, de la Culture, et de l'Agriculture, il s'organise selon trois catégories afin de mettre en valeur les démarches les plus remarquables :

- **Interdisciplinaire** : le décloisonnement entre les disciplines constitutives de l'éducation artistique et culturelle et d'autres disciplines ;
- **Inter-degré & inter-établissement** : le décloisonnement entre différentes écoles et établissements scolaires d'un même territoire mais présentant des typologies ou des cycles différents ;
- **Temps de vie** : le décloisonnement entre les différents temps de vie de l'élève (scolaire, périscolaire, voire extrascolaire) et/ou en lien avec d'autres publics du territoire (EHPAD, crèche, association...).

Pour cette 12^{ème} édition, le Jury, constitué de représentants institutionnels, d'artistes et de professionnels engagés en faveur de l'éducation artistique et culturelle, a désigné trois lauréats :

- **Catégories Interdisciplinaire** : « *Monstre y es-tu* » proposé par l'académie d'Aix-Marseille, porté par le collège Henri Fabre.
- **Catégorie inter-degré & inter-établissement** : « *De la Chaise à la Scène* » de l'académie de Strasbourg porté par le DITEP (Dispositif Intégré des Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques) La Forge.
- **Catégorie Temps de Vie** : « *Remember 39-45* », porté par l'École Savigny de l'académie de Créteil.

La cérémonie de remise des prix de l'Audace artistique et culturelle a eu lieu le 27 mai 2024 à l'auditorium Claude Lévi-Strauss du musée du quai Branly-Jacques Chirac.

En 2023-2024

58 projets soumis

6 projets finalistes,
3 projets lauréats

106 structures culturelles engagées

8 717 élèves ayant participé aux projets menés

22 500 € de dotations versées aux 3 lauréats



Focus sur les trophées danse & diversité

Les trophées danse & diversité : un partenariat innovant entre la Fondation Culture & Diversité et Chaillot-Théâtre national de la danse

Beaucoup de questions qui touchent les jeunes sont abordées avec la danse : le rapport au corps, la mise en scène, faire avec l'autre, l'image de soi sur les réseaux sociaux. Motivés par l'envie commune de construire à l'échelle nationale un dispositif autour de la danse, la Fondation Culture & Diversité et Chaillot-Théâtre national de la Danse ont lancé sur l'année scolaire 2023-2024 « les trophées danse & diversité ». Le projet, qui s'est adressé pour cette première année à 6 collèges situés en REP, REP+, dans les Quartiers Politique de la Ville ou en zones rurales, vise 6 objectifs majeurs :

- **Un objectif institutionnel** : renforcer l'inscription de la danse dans les parcours d'EAC par un projet de dimension nationale ;
- **Un objectif de cohésion sociale** : favoriser la vie collective et l'ouverture à l'autre ;
- **Trois objectifs pédagogiques** : transmettre une culture chorégraphique, stimuler la créativité des collégiens, travailler le rapport à l'image ;
- **Un objectif individuel de développement personnel** : favoriser l'épanouissement physique, social et psychologique des jeunes.

Il cherche à valoriser les potentialités éducatives, sociales et créatives de la danse pour les inscrire dans un programme ambitieux d'éducation artistique et culturelle, en incluant un volet digital.

La première édition du programme s'est développée en Île-de-France et en Centre-Val de Loire en collaboration avec les DAAC et DRAC des territoires, le Centre Chorégraphique National de Tours et le Centre Chorégraphique National d'Orléans.

En 2023-2024

145 danseurs en herbe

6 collèges partenaires

7 danseurs chorégraphes intervenants

117 heures d'ateliers

5 spectacles ou restitutions organisés

Pour chaque établissement partenaire, le parcours d'éducation artistique et culturelle comprend :

- **20 heures de pratique et de culture de la danse.** Tous les groupes ont travaillé à partir d'une phrase chorégraphique commune créée par Rachid Ouramdane, directeur de Chaillot-Théâtre national de la Danse. L'enjeu étant de créer un projet chorégraphique singulier de 10 minutes maximum à partir de cette phrase sans thème imposé ;
- **Une sensibilisation par l'artiste-intervenant** à un aspect de la culture chorégraphique en lien avec son propre univers ;
- **Un parcours spectateur** ;
- **Un temps de présentation des créations** au sein de chaque établissement ;
- **Une Rencontre régionale** au sein d'une structure culturelle rassemblant des établissements scolaires d'une même région pour présenter leurs créations chorégraphiques. La Rencontre Régionale Île-de-France a été organisée à Chaillot le 12 juin 2024. Celle de Centre-Val de Loire s'est organisée au théâtre d'Orléans le 27 juin.
- **La captation des restitutions collectives** par collège, sous forme de capsules vidéos, afin de valoriser les aspects artistiques et pédagogiques travaillés et servir de supports de vote pour le volet digital du projet.

Un programme d'EAC à dimension digitale

La danse est déjà très présente sur les réseaux sociaux, notamment chez les adolescents et les jeunes adultes. L'enjeu des trophées danse & diversité est de développer un parcours digital permettant à un maximum de personnes de bénéficier des contenus pédagogiques et artistiques créés et d'encourager la pratique de la danse amateur. Le volet digital du programme est une expérimentation en EAC menée en partenariat avec Webedia. Un site internet est créé comme base de ressources : tropheesdanseetdiversite.org



Interviews

Rachid Ouramdane

Directeur Chaillot-Théâtre national de la Danse

Pourquoi développer ce nouveau projet ?

La danse est partout, elle nous entoure, on la voit dans les publicités, sur les réseaux sociaux aujourd'hui... J'ai toujours pensé que la danse était un art, un art de contemplation, un art autour du public mais c'est aussi un art qui permet à la société d'avancer. C'est une formidable occasion avec la Fondation Culture & Diversité et Chaillot-Théâtre national de la Danse de voir comment la danse peut permettre à des jeunes de se révéler, de se découvrir.

Pierre Lungheretti

Directeur délégué Chaillot-Théâtre national de la Danse

Quelles nouveautés sont portées dans ce dispositif ?

Avec les trophées danse & diversité, nous voulons allier les savoir-faire de nos deux structures pour aller plus loin dans l'éducation artistique et culturelle et imaginer un dispositif qui permette au plus grand nombre de découvrir la diversité du patrimoine chorégraphique, les valeurs de la danse, les qualités qu'il faut à un danseur pour performer.

L'innovation est capitale à l'heure des réseaux sociaux. Il nous semble essentiel d'inventer là où les jeunes sont présents et de rendre la pratique accessible à tous.

José Meireles

Danseur et intervenant pour le collège Pierre de Ronsard à Bourgueil

Rien ne vaut l'aventure incroyable vécue aux côtés du collège Ronsard. Au début, j'avoue que j'avais des doutes sur ma capacité à gérer une tribu de 25 petits diables.

Pourtant, j'ai fini par verser ma petite larme d'émotion lors des au revoir. Puis leur prestation m'a énormément touchée... C'est ça, la magie de la danse ! C'est aussi pour ça que j'aime énormément mon travail : des journées comme celles de la Rencontre régionale du 27 juin, avec du partage, de la danse et de la joie !

Focus sur les programmes de l'Aide sociale à l'enfance

Un engagement pour les jeunes accompagnés par la prévention spécialisée et la protection de l'enfance

Historique des programmes développés

La Fondation Culture & Diversité, en partenariat avec l'APSN – Centre de ressources de la prévention spécialisée du Nord, et avec le soutien de la DILCRAH (Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT), de la DRAC des Hauts-de-France et de la Préfecture de la région Hauts-de-France dans le cadre de la politique de la ville, a mené de 2016 à 2023 deux expérimentations visant à proposer un accès aux arts et à la culture à des jeunes accompagnés par la prévention spécialisée, l'Aide sociale à l'enfance et la protection judiciaire de la jeunesse. Neuf binômes structure culturelle / structure du champ social, ayant pour seule consigne d'inventer ensemble des actions innovantes d'accès à la culture, ont disposé d'un budget, d'un suivi méthodologique et de formations, pour mettre en œuvre un programme complet d'éducation artistique et culturelle.

Les évaluations des deux expérimentations ont renforcé la conviction de la Fondation Culture & Diversité selon laquelle l'outil culturel a un impact positif sur les jeunes pour les accompagner dans leur parcours de vie. Il constitue également un levier éducatif et d'accompagnement individuel pour les professionnels de la protection de l'enfance. Forte de ces constats, la Fondation Culture & Diversité a souhaité s'engager dans un dispositif visant les jeunes en grande rupture sociale.

En 2023-2024

80 jeunes participants à des actions de pratique artistique ou de parcours spectateur

2 MECS et **2** structures culturelles partenaires

92 heures d'ateliers de pratique artistique animés par 4 artistes intervenants

20 spectacles et 1 visite guidée dans le cadre du parcours spectateur

Arts, Cultures & Publics en MECS

Intitulée « Arts, Cultures & Publics en MECS (ACPeM) », cette troisième expérimentation lancée en 2024 dans une perspective pluriannuelle, se développe avec des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS). L'enjeu du dispositif est d'imaginer des projets artistiques et culturels pour :

- **Permettre** à des jeunes éloignés des dispositifs culturels, vivant des situations de fragilité sociale, d'expérimenter la rencontre autour d'une pratique artistique et la réalisation d'un projet collectif ;
- **Faire travailler ensemble** sur la durée les acteurs des champs social et culturel afin de co-créer ces actions artistiques et culturelles avec un public relevant de la protection de l'enfance ;
- **Enrichir**, par le suivi des actions mises en place, la méthodologie sur l'accès à la culture pour les publics éloignés et fragilisés socialement développée lors des deux premières expérimentations (ACP 2016-2019 puis ACPe 2020-2023).

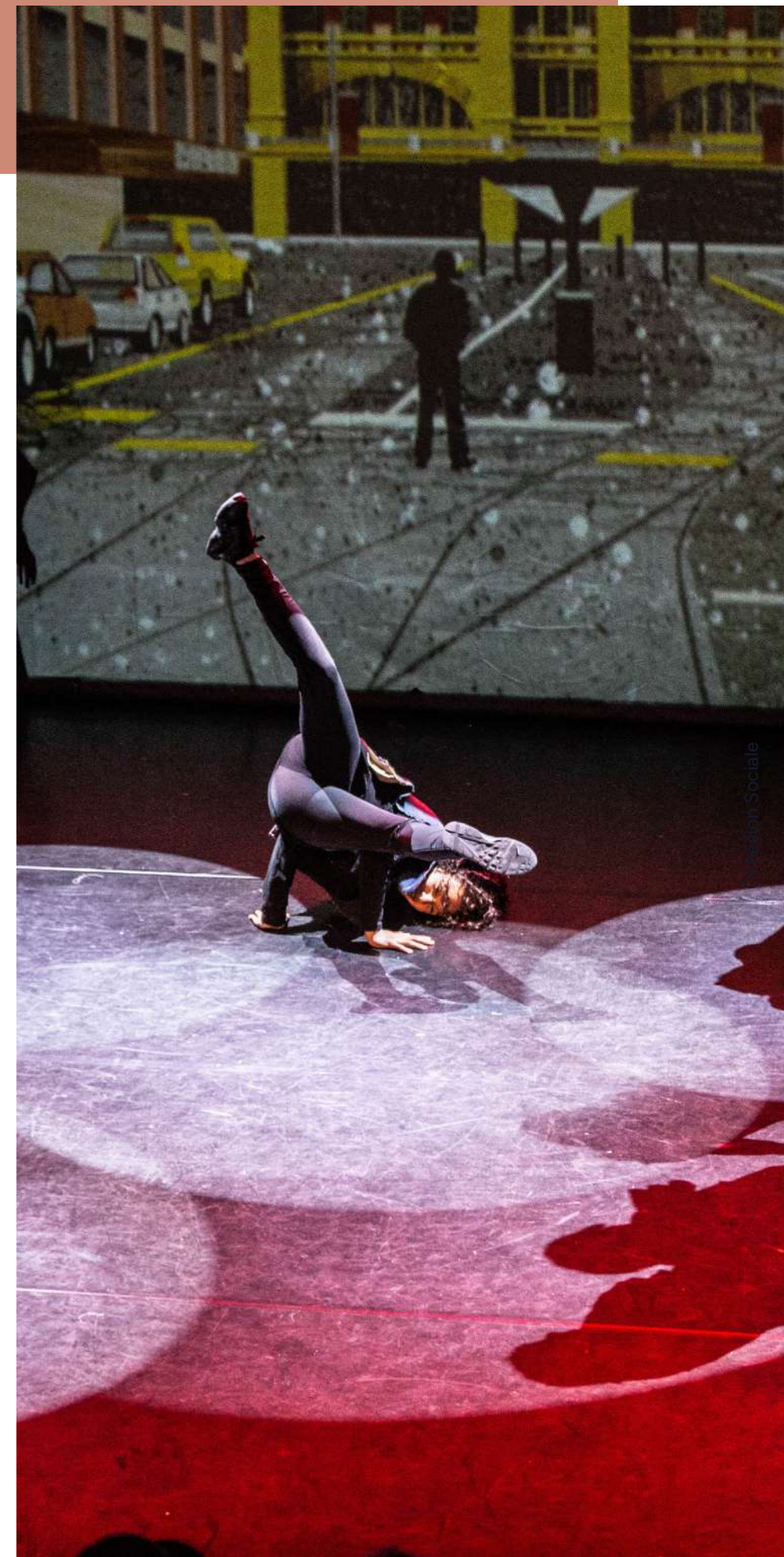
Deux binômes participent à ce programme :

- **En Île-de-France**, le Foyer Léopold Bellan de Courbevoie et Chaillot-Théâtre national de la Danse ;
- **Dans le département du Nord**, la MECS Traits d'Union de Trélon et le Manège Maubeuge – Scène nationale transfrontalière.

Une méthodologie d'action inspirée des premières expérimentations

Pour développer l'initiative ACPeM, la Fondation Culture & Diversité a suivi les mêmes principes de cadrage de projet que pour ACP et ACPe :

- Un programme sécurisé dans le temps ;
- Une page blanche pour chaque binôme (pas d'objectif de nombre de jeunes touchés, de calendrier ou de typologies d'action à mener) ;
- Un principe de co-construction et codécision par les deux parties du binôme ;
- Un budget fixé et garanti par la Fondation Culture & Diversité pour 18 mois ;
- Une possibilité d'utiliser une partie du budget en frais de fonctionnement pour les structures.



Focus sur les programmes de l'Aide sociale à l'enfance

Interviews

Vincent Chambon

Directeur du Foyer Léopold Bellan

Qu'apporte le projet ACPeM à votre structure ?

Ce dispositif a été une vraie opportunité pour la Maison et Appartements Léopold Bellan de Courbevoie de repenser nos pratiques.

C'est une initiative qui apporte beaucoup aux équipes éducatives du secteur de la Protection de l'Enfance qui sont souvent prises par le temps.

Les ateliers permettent également des échanges entre les professionnels et les jeunes très importants.

Concernant les jeunes, il faut savoir qu'il est difficile de les mobiliser autour d'un projet. C'est l'âge de l'adolescence, de l'envie de rien, des copains et des copines. Et le placement renforce un peu plus cela. Faire avec son éducatrice, avec les autres jeunes placés : et bien c'est compliqué ! Mais les jeunes ont petit à petit adhéré au projet. Elles se sont inscrites aux spectacles, ont pris du plaisir à découvrir le théâtre Chaillot.

Quel est selon vous l'apport de la culture en tant que levier éducatif ?

La plupart des jeunes que nous accueillons n'ont jamais eu accès à la culture. Les spectacles au théâtre Chaillot, les ateliers danse, les ateliers graff, les différentes expositions, toutes ces expressions artistiques ont stimulé la confiance en soi des jeunes qui ont participé au projet.

La culture est un levier éducatif important puisqu'elle vient toucher aux émotions, aux ressentis. Après un spectacle, les éducateurs peuvent reprendre avec chacun des jeunes ce qui les a traversés, et ainsi faire écho avec leurs vécus traumatiques.

Erwan

Jeune participant au programme APCe

À partir du moment où j'ai commencé à faire du théâtre, j'ai commencé à plus parler aux gens, à me faire plus d'amis. Et donc le théâtre m'a permis de mieux m'exprimer. Et le chant m'a permis de mieux communiquer mes émotions et de les montrer aux gens. Maintenant, je m'exprime mieux. Je suis un peu plus indépendant à ce niveau-là.

Les activités avec l'AAE, ça m'a changé !

Axel Dumoulin

Responsable des relations avec les publics et la médiation – Le Manège Maubeuge – Scène nationale transfrontalière

Qu'apporte le projet ACPeM à une structure culturelle ?

Un projet comme ACPeM permet de pouvoir réellement appréhender les publics bénéficiaires, en octroyant le temps nécessaire afin d'apprendre à connaître ces derniers, avancer progressivement au grès des réactions, des possibilités, des réussites ou des échecs.

Quelles spécificités y-a-t-il à travailler avec une MECS ?

Travailler avec des jeunes en MECS c'est essayer de se faire une place au sein du quotidien parfois compliqué de ces derniers. C'est également travailler à partir de ce qu'ils et elles acceptent de livrer afin d'essayer de faire comprendre que la culture et l'art peuvent offrir des clés de compréhension, des outils de réflexion, des apprentissages qui ne les sortiront pas de leur situation actuelle, mais qui peuvent cependant permettre d'envisager un ailleurs.

C'est également accepter que le quotidien d'une MECS soit rythmé d'événements parfois non maîtrisables (visites, disputes, fugues, « dérapages »...) et que le programme d'une journée ou d'une action peut être totalement bousculé.

C'est aussi et surtout travailler auprès de jeunes en difficulté, et d'équipes éducatives déjà très mobilisées.

Quelles réactions constatez-vous chez les jeunes ?

Lors des premières rencontres, les réactions sont souvent assez axées sur la méfiance voire l'incompréhension. Bien souvent chaque première intervention nécessite un temps de test et de validation par les jeunes participants. Premièrement, savoir à qui ils ont affaire et questionner l'apport immédiat de ce qui leur est proposé. Puis, dans un second temps, le lâcher prise, l'acceptation de se prêter à la découverte.

Et très vite, nous constatons de la fierté, de se rendre compte qu'ils et elles ont été en mesure de faire : danser, peindre, narrer, jouer sur scène, susciter de l'attention ou simplement apprécier un spectacle... Mais également la fierté d'être accueillis dans des lieux de culture comme les théâtres, identifiés par les membres de l'équipe qu'ils et elles ont pu rencontrer, voire de se sentir privilégiés et pouvoir profiter de temps d'échange, de découverte, de sensibilisation auprès d'artistes et des membres des équipes. Et au-delà de la gratitude parfois exprimée, nous constatons une évolution en termes de confiance en soi et dans l'approche relationnelle.



Nos partenaires

Les compagnies et structures culturelles partenaires du Trophée d'Impro Culture & Diversité

Bleu Théâtre, La Boîte d'Impro, La Bulle Carrée, Crache Texte, Déclic Théâtre, Donc du Coup, En Décalage et le Théâtre de Grasse, La Fabrique de Kairos, Le Grand Rochefort Impro Club, Impro 2 pro, Impro Academy, Impro Alsace, Improvidence, L'ARTEM, Les Ateliers du Toucan, La Clef, Les Improsteurs, La LIR, Le Martinique Comédie Club, Macédoine, Mitch Impro, Orange Platine, Les Portes qui Claquent, PDG & cie, Ty Catch, La Ville de Chenove et la LISA 21, Improvisation'ailes, Impro Libre, Les chevaliers de l'Imaginaire, L'Envolée, Les projecteurs d'instant.



Les acteurs des trophées danses & diversité

Chaillot-Théâtre national de la Danse, le Centre Chorégraphique national de Tours, le Centre Chorégraphique national d'Orléans, les Délégations Académiques pour l'Art et la Culture (DAAC) de Paris, de Versailles, de Créteil, et d'Orléans-Tours, les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) d'Île-de-France et de Centre-Val de Loire, les 6 collèges : Robert Doisneau à Paris, les Grands Champs à Poissy, René Descartes au Blanc-Mesnil, Jules Michelet à Tours, Pierre de Ronsard à Bourgueil, Nicolas de Condorcet à Fleury-les Aubray, les 7 artistes intervenants : Delphine Jungman, Nicolas Vacca, Megan Deprez, Joëlle Iffrig, Maxime Aubert, José Meireles, Gwen Rakotovao.

Les binômes et artistes engagés dans Arts, Cultures & Publics en MECS

Le Foyer Léopold Bellan, Chaillot-Théâtre national de la Danse, la MECS Traits d'Union de Trélon, le Manège Maubeuge – Scène nationale transfrontalière, Lorella Disez, Nawel Bounar, Bertrand Delaporte (PARSE), Afid Zekhnini.



Les partenaires du prix de l'Audace artistique et culturelle

Les ministères de l'Éducation nationale, de la Culture, et de l'Agriculture.

La Ligue Slam de France et les 44 associations et slameurs labelisés Slam à l'école

Aux Pieds des Lettres, Le Panorama, Nen, Yas, Les Polysémiques, La Tribut du Verbe, Le Cercle des Poètes à la Rue, UpperCut Prod, Blanche, Les Meutes, Slam Connexion, La Déclam, Les Ateliers Slam, La Prose des Sables, Tatie Ô, Plume Poésie, Missfopa, Autre, Michel Saint Dragon, Slamézik, Black Out en scène, 129H, Tomtom, ULM, OGMA Oralité, Maia Wagner, Manzanillo, Familles Rurales, Passage piéton, La Meute Slam, Mister Q, Slamphonie, Be-Api, La Plume, Elise, La Déclam, Les murmures de l'onde et Singa.





04

Les programmes
d'Égalité des Chances

Introduction

Pour favoriser l'accès des jeunes issus de milieux modestes aux études artistiques et culturelles, la Fondation Culture & Diversité a développé une méthodologie innovante, structurée en 5 étapes, qui permet d'accompagner les jeunes sur le long terme et à 360° tout au long de leur parcours.

Cette méthodologie repose sur un partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture, lui-même décliné en conventions avec les 53 grandes Écoles de la Culture qui participent au 13 programmes Égalité des Chances. De la sensibilisation au lycée jusqu'à l'insertion professionnelle des étudiants diplômés, la Fondation Culture & Diversité travaille en synergie avec les pouvoirs publics, les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, les institutions culturelles privées et publiques et le tissu associatif pour déconstruire les a priori sur les études artistiques et culturelles, améliorer les conditions dans lesquelles les étudiants poursuivent leurs études, faciliter leur accès à l'emploi et encourager leur engagement en faveur des plus jeunes.

Étape 1

Informers les collégiens, les lycéens et les étudiants sur les formations supérieures artistiques et culturelles et leurs débouchés professionnels.

Étape 2

Préparer les jeunes les plus motivés aux concours d'entrée des grandes Écoles de la Culture lors de stages intensifs, dits « Stages Égalité des Chances » qui se déroulent au sein même des Écoles et selon leur propre pédagogie.

Étape 3

Aider les étudiants une fois admis dans les Écoles partenaires grâce à des bourses, une aide au logement, un soutien pédagogique et une offre culturelle gratuite.

Étape 4

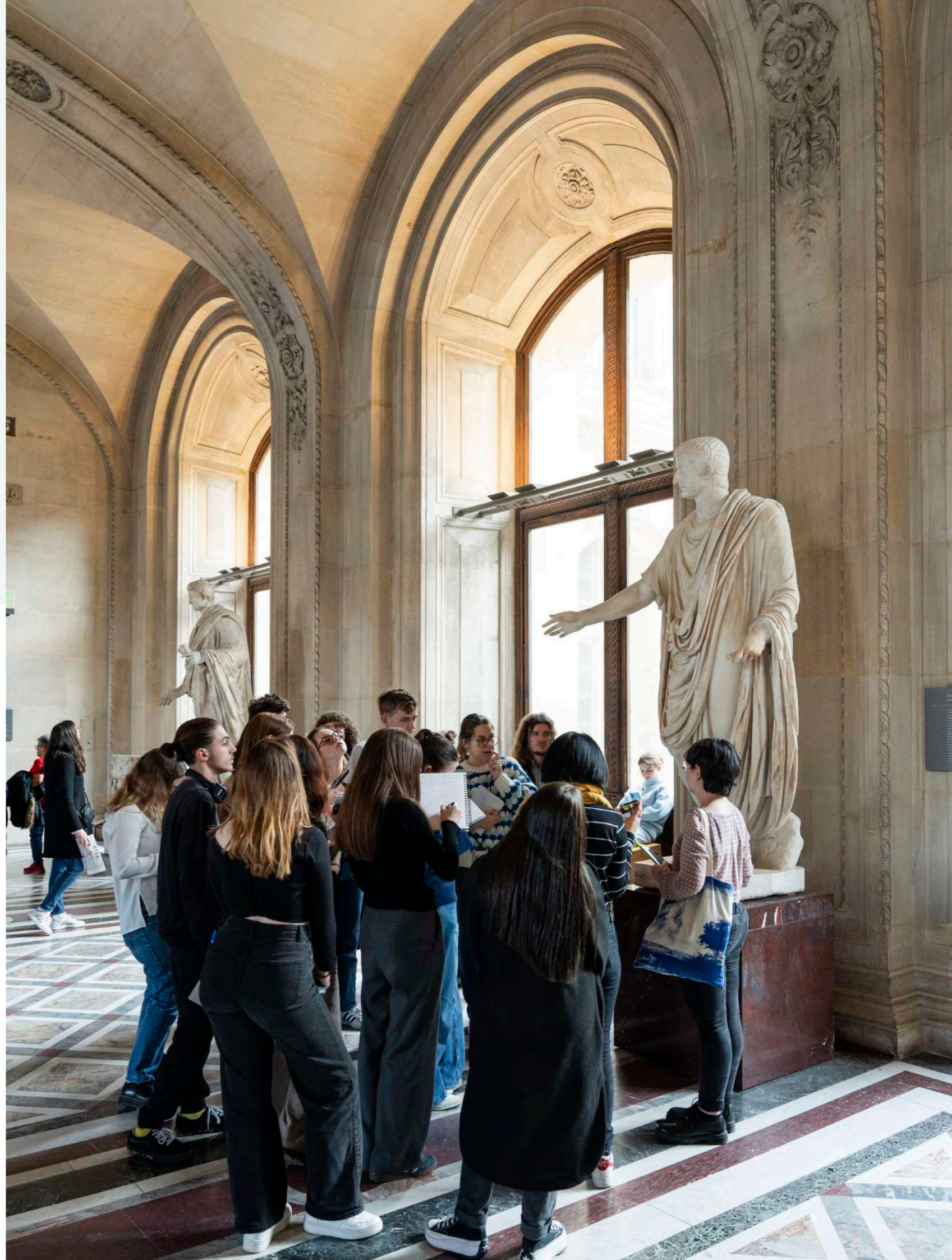
Accompagner les jeunes diplômés dans leur insertion professionnelle par des ateliers, des offres de stage et d'emploi, du mentorat, de la diffusion d'œuvres et des résidences de création et de découverte.

Étape 5

Permettre aux alumni de s'engager pour aider les nouvelles générations.

13 programmes Égalité des Chances sont actuellement développés en partenariat avec 53 grandes Écoles de la Culture :

- À l'École du Louvre, depuis 2006
- En École d'art et de design, depuis 2007
- À La Fémis, depuis 2008
- En École d'architecture, depuis 2009
- Au département des conservateurs de l'Institut national du patrimoine, depuis 2010
- En École de journalisme, depuis 2010
- En École de métiers d'art et de design, depuis 2010
- À l'ENS Louis-Lumière, depuis 2012
- Au département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine, depuis 2014
- En École supérieure d'art dramatique, depuis 2014
- À l'Institut national de l'audiovisuel, depuis 2015
- À l'Institut Français de la Mode, depuis 2018
- Au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP), depuis 2024



Chiffres clés 2023-2024

Étape **1** | **3 735** jeunes informés et sensibilisés

Étape **2** | **280** jeunes préparés aux concours des grandes Écoles de la Culture
45 % de taux de réussite aux concours

Étape **3** | **30** étudiants logés
342 bourses versées par la Fondation Culture & Diversité pour un total de 228 200 €
38 bourses versées par Prime Video pour un total de 119 000 €
1 140 cartes de membres Artistik Rezo distribuées



Étape **4** | **11** offres de stage et d'emploi pourvues via le Réseau Culture & Diversité

126 participants aux ateliers professionnels

30 participants aux résidences



Étape **5** | **205** actions d'engagement réalisées

157 étudiants et professionnels engagés



Renouvellement de la convention cadre liant les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale avec la Fondation Culture & Diversité

Depuis sa création, la Fondation Culture & Diversité conçoit et mène ses programmes main dans la main avec le ministère de l'Éducation nationale, qui cible les collèges et les lycées dans lesquels les étapes d'information et de sensibilisation ont lieu, et le ministère de la Culture dont dépendent une grande majorité des établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel partenaires des programmes Égalité des Chances. À ce titre, une convention cadre, signée dès 2008 et renouvelée tous les 5 ans, vient expliciter les modalités de partenariat et de collaboration pour les programmes Égalité des Chances.

Le 7 mai 2024, au ministère de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet, ministre de l'Éducation nationale et Rachida Dati, ministre de la Culture, ont renouvelé cette convention de partenariat à l'occasion d'une cérémonie durant laquelle sont venus témoigner deux jeunes bénéficiaires – une étudiante à l'École Boulle et un acteur diplômé de l'École de la Comédie de Saint-Étienne – ainsi qu'une professeure d'un lycée partenaire à Trappes et Claire Barbillon, Directrice de l'École du Louvre.

Ces témoignages ont illustré concrètement les dispositifs d'accompagnement et de suivi des jeunes mis en place par la Fondation Culture & Diversité, ainsi que les liens de coopération qui l'unissent avec les établissements d'enseignement secondaire et supérieur.



Développement du programme Égalité des Chances à l'Institut Français de la Mode

En 2019, l'Institut Français de la Mode (IFM) et la Fondation Culture & Diversité se sont rapprochés afin de créer un programme Égalité des Chances pour favoriser l'accès au Bachelor of Arts in Fashion Design (BAFD) de l'IFM pour des lycéens en Terminale Bac Pro Métiers de la Mode et du Vêtement (MMV) ou Bac Technologique Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A).

Forts du succès de ce programme qui a permis depuis 2019 à 306 lycéens d'être informés et sensibilisés, à 48 d'être préparés au concours du BAFD lors de deux semaines d'immersion au sein même de l'IFM durant les mois d'octobre et de février, et à 20 d'entre eux de réussir le concours, l'IFM et la Fondation Culture & Diversité ont souhaité étendre le dispositif de préparation à un autre bachelors, le Bachelor Modéliste Concepteur (BMC).

Tout au long de l'année 2024-2025, les équipes de l'IFM et de la Fondation Culture & Diversité ont ainsi travaillé à la structuration logistique et pédagogique de ce développement qui permettra à davantage de jeunes de participer aux Ateliers Égalité des Chances et d'intégrer la prestigieuse école de mode.

Une année en actions

Refonte du réseau social interne de la Fondation Culture & Diversité

Depuis 2010, la Fondation Culture & Diversité est dotée d'un réseau social interne permettant aux jeunes bénéficiaires des programmes Égalité des Chances d'accéder à l'accompagnement durant leurs études (bourses, logement, offre culturelle gratuite), à l'accompagnement à l'insertion professionnelle (ateliers, offres d'emploi et de stage, mentorat, etc.) et de se connecter les uns aux autres. Ce réseau d'alumni, comptant aujourd'hui plus de 2 800 membres actifs, permet également aux chargées de mission de suivre au plus près le parcours des jeunes accompagnés.

Pendant plus de deux ans, les équipes de la Fondation Culture & Diversité ont développé un nouvel outil, lancé en juillet 2024, qui a pour ambition d'être plus accessible pour les jeunes des programmes Égalité des Chances grâce à une version mobile, plus lisible avec une ergonomie repensée, et de simplifier les demandes et le suivi des demandes d'accompagnement (bourses, mentorat, etc.). Il permet également aux équipes d'améliorer la gestion de leurs cohortes d'étudiants, de jeunes artistes et de professionnels.



Développement de l'animation de la communauté des alumni

La Fondation Culture & Diversité a à cœur de faire vivre le réseau des alumni passés par ses programmes d'Égalité des Chances. Si depuis sa création, elle a régulièrement organisé des événements afin que les jeunes étudiants et professionnels puissent se réunir, un tournant a eu lieu en 2019 avec la création du Week-end Culture & Diversité. Ce rendez-vous annuel réunit 60 alumni, en étude ou déjà insérés professionnellement, et leur permet de se connaître et d'échanger durant des ateliers et des temps de convivialité.

L'année 2023-2024 a vu le renforcement de ces temps d'interconnaissance, tant par secteur que de manière transverse, avec l'organisation systématique d'événements de rentrée et de fin d'année, mais aussi le développement d'afterworks dédiés aux étudiants et jeunes professionnels du secteur du cinéma et de l'audiovisuel et du secteur du patrimoine.

Plus de 250 jeunes se sont retrouvés tout au long de l'année renforçant leur sentiment d'appartenance à la communauté Culture & Diversité.

Focus sur le programme Égalité des Chances au CNSMDP

Un nouveau programme Égalité des Chances autour de la danse à destination des jeunes ultramarins

Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP) est le premier établissement public français de transmission des arts musicaux et chorégraphiques. Dès sa nomination à la direction du CNSMDP en janvier 2020, Émilie Delorme a affirmé l'exigence d'ouverture comme axe stratégique du projet de l'établissement.

C'est à ce titre que le CNSMDP s'est engagé depuis 2021 dans une réflexion envers les régions et territoires d'Outre-mer qui, mis à part à La Réunion, ne disposent pas de pôle d'enseignement public, et que l'établissement a été parmi les premiers signataires du « Pacte en faveur des artistes et de la culture ultramarine » en mars 2022, entre les ministères des Outre-mer et de la Culture.



Interviews

Émilie Delorme

Directrice du CNSMDP

Le Conservatoire a renforcé ses liens avec la Martinique et la Guadeloupe depuis plusieurs années. Le partenariat avec la Fondation Culture & Diversité a permis d'enclencher une phase très opérationnelle sur le recrutement d'étudiants en apportant notamment une expertise et un regard sur nos pratiques qui nous font progresser. L'importance du partenariat pluriannuel est capitale pour que cette action nous permette de nous transformer sur le long terme et d'accompagner les bénéficiaires jusqu'à leur insertion professionnelle.

Muriel Maffre

Directrice des études chorégraphiques au CNSMDP

Il est particulièrement important d'aller à la rencontre des enseignants et des jeunes danseuses et danseurs des régions éloignées, comme les départements ultra-marins, pour promouvoir le Conservatoire national supérieur de Paris comme un lieu d'apprentissage. Grâce à notre partenariat avec la Fondation Culture & Diversité, nous avons pu mobiliser une jeunesse talentueuse et motivée sur ces territoires, et ouvrir de nouvelles perspectives d'accès à la formation supérieure en danse.

Jémaël

Élève participant au Stage Égalité des Chances

C'était une expérience très enrichissante, intéressante et passionnante. Grâce à ce stage, j'ai pu découvrir de nouvelles choses, me conforter dans certaines idées tout en me remettant en question sur d'autres. L'accueil général du CNSMDP et des représentants de la Fondation Culture & Diversité m'a permis de me sentir à l'aise dans ce stage en immersion.

Naël

Élève participant au Stage Égalité des Chances

Si je devais choisir deux cours favoris, je parlerais de l'observation des répétitions de M1 et du cours d'improvisation des DNSP3, parce qu'on a vraiment pu se rendre compte du travail qu'ils avaient fourni pour arriver à ce niveau-là. C'est vraiment flagrant la différence de niveau entre les élèves du cycle préparatoire et de DNSP3 et j'ai eu des paillettes dans les yeux. C'est le niveau que j'ai envie d'atteindre et ça met aussi en lumière le travail à accomplir.

En 2022, le CNSMDP a organisé des premières actions en Martinique et en Guadeloupe, comprenant :

- Deux déplacements du directeur des études chorégraphiques et d'un professeur de danse, centrés sur des ateliers de pratique et des échanges avec de jeunes danseurs ;
- Une invitation de deux jeunes danseurs à participer à une semaine d'immersion au CNSMDP dans le cadre du séminaire « Pratiques » ;
- Un déplacement en Martinique d'Émilie Delorme, à l'occasion de la tournée de l'Ensemble chorégraphique du CNSMDP, pour des rencontres et des échanges avec les acteurs locaux.

Afin de capitaliser sur ces premières actions, le CNSMDP a contacté la Fondation Culture & Diversité pour structurer un programme Égalité des Chances en danse contemporaine à destination de jeunes danseurs guadeloupéens.

Après la signature de la convention de partenariat, l'Étape 1 d'information et de sensibilisation a pu avoir lieu en avril 2024 avec le déplacement de Muriel Maffre, directrice des études chorégraphiques au CNSMDP, et Raphaëlle Delaunay, danseuse et chorégraphe, au sein de structures d'enseignement de la danse sur le territoire guadeloupéen. Six jeunes (3 filles et 3 garçons) ont ainsi été repérés pour participer à l'Étape 2 qui a pris la forme d'une semaine d'immersion au CNSMDP du 14 au 18 octobre 2024. Cette semaine fut pour eux l'occasion de découvrir l'école et sa pédagogie, de rencontrer des professeurs et des étudiants, de participer à des cours du cycle préparatoire et de comprendre les attendus du concours.

À l'issue du Stage Égalité des Chances, les jeunes pourront, s'ils le souhaitent, passer le concours du CNSMDP, des Pôles Supérieurs ou des Conservatoires à Rayonnement Régional, grâce à une prise en charge de leurs frais de déplacement par la Fondation Culture & Diversité. Une fois admis au CNSMDP, ils seront suivis de façon rapprochée par l'établissement et bénéficieront de l'accompagnement au logement, financier et culturel proposé par la Fondation Culture & Diversité.

En 2023-2024

6 jeunes participants au Stage Égalité des Chances

20 heures de danse durant le Stage Égalité des Chances

10 enseignants rencontrés durant le Stage Égalité des Chances



Focus sur le mentorat

En 2023-2024

11 binômes de mentorat long

23 binômes de mentorat flash

28 mentors alumni de la Fondation Culture & Diversité

6 mentors de l'Établissement Public des Musées d'Orsay et de l'Orangerie

Le mentorat, source de confiance et d'engagement

En 2023-2024, la Fondation Culture & Diversité a repensé et développé son dispositif de mentorat. Elle s'est pour cela appuyée sur deux formes de mentorat – le mentorat flash et le mentorat long – et deux profils de mentors – les alumni de la Fondation Culture & Diversité et les mentors issus d'établissements culturels partenaires.

Entre septembre et décembre, des échanges avec des étudiants accompagnés par la Fondation Culture & Diversité ont permis d'identifier de nombreux questionnements sur l'orientation et l'insertion professionnelles et un manque d'échanges avec des professionnels du secteur dans lequel ils souhaitent évoluer. Deux formes de mentorat ont été proposées par la Fondation Culture & Diversité afin de répondre à ces besoins :

- Un **mentorat flash** prenant la forme d'une rencontre ponctuelle, afin de répondre aux questionnements précis du mentoré sur la réalité concrète du métier exercé par le mentor ou la manière d'y accéder ;
- Un **mentorat long** organisé sous la forme d'échanges réguliers pendant au moins 6 mois, afin de répondre à un besoin d'accompagnement et de soutien par un professionnel du secteur.

Pour développer ces deux formes de mentorat, la Fondation Culture & Diversité s'est notamment appuyée sur le dispositif de l'engagement développé depuis 2019 en mobilisant des alumni, désormais diplômés et insérés professionnellement, en tant que mentors. Entre janvier et juillet 2024, 28 binômes de mentorat composés d'un étudiant et d'un diplômé issu des programmes Égalité des Chances ont été formés : 7 binômes de mentorat long et 21 binômes de mentorat flash.

En parallèle et dans le cadre du partenariat avec l'Établissement Public des Musées d'Orsay et de l'Orangerie, 6 professionnels des musées se sont mobilisés afin d'accompagner des étudiants à l'École du Louvre et à la Prépa Talents de l'Institut national du patrimoine, permettant d'impulser 4 binômes de mentorat long et 2 binômes de mentorat flash.

Les retours très positifs sur ce dispositif, tant des mentorés que des mentors, ainsi que les besoins identifiés auprès des étudiants, encouragent la Fondation Culture & Diversité à développer cet axe en 2024-2025 en s'appuyant sur un nombre plus important d'alumni et de partenaires, parmi lesquels le Palais de Tokyo et l'Agence d'architecture Gensler.



Interviews

Christophe

Étudiant à la Prépa Talents de l'Institut national du patrimoine

Après avoir passé une année au sein de la Prépa Talents de l'Inp, j'ai voulu me lancer dans le mentorat proposé par la Fondation Culture & Diversité et le musée d'Orsay afin de faire la rencontre d'un professionnel de musée issu d'un autre milieu que celui de la conservation. Je souhaitais plus particulièrement être mis en contact avec une personne pouvant partager avec moi son expérience sur des problématiques larges et variées qui animent de nos jours la vie d'un musée : gestion des ressources humaines, politique de développement, responsabilité sociale des organisations... J'ai ainsi été mis en relation avec Virginie Donzeaud, administratrice générale adjointe du musée d'Orsay, qui m'a accompagné tout au long de l'année 2024 en me rencontrant à plusieurs reprises. Elle a répondu avec bienveillance à toutes mes interrogations concernant le fonctionnement du musée et m'a donné de nombreux conseils pour travailler par la suite dans ce milieu. Mais au-delà de cet accompagnement professionnel, le mentorat a aussi été une aventure humaine. En effet, Virginie a été un soutien précieux alors que je préparais à nouveau le concours des conservateurs du patrimoine. Face aux moments de doute, elle a toujours été présente pour me rassurer et m'encourager.

Nicolas

Jeune professionnel mentor ayant participé à la Résidence Voyager pour les métiers d'art en 2012-2013

Je me suis engagé dans le dispositif de mentorat car je trouve que l'insertion dans le monde du travail peut être une expérience stressante et chaotique.

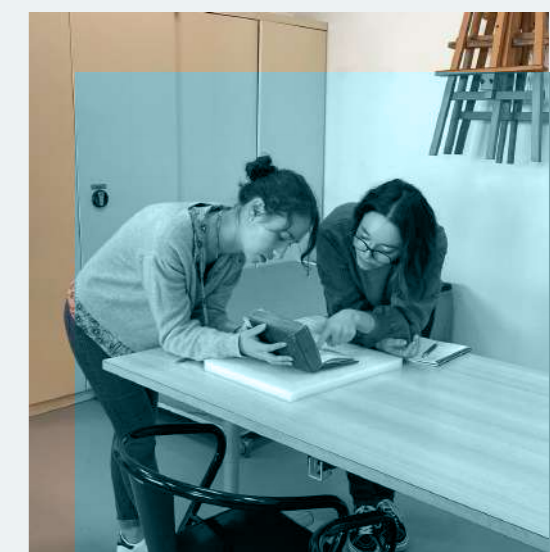
Je souhaitais donc pouvoir apporter des éléments de réponses grâce à mon expérience et orienter Aurore, ma filleule, vers les bons choix et les bons organismes, notamment sur les questions de statut et d'administratif qui sont des sujets trop peu abordés en École et pourtant si essentiels. J'aurais aimé être accompagné à mes débuts pour éviter quelques écueils voir même des remises en cause totales de vie professionnelle et suis ravi de pouvoir offrir un peu de clarté et de soutien à quelqu'un qui débute pour lui permettre de se concentrer sur sa création !

Soazik

Jeune professionnelle mentorée ayant participé au programme Égalité des Chances à l'ENS Louis-Lumière en 2017-2018

L'année dernière, c'était ma dernière année d'étude. Je voulais découvrir le casting mais je n'avais qu'une vision vague de ce qu'était le métier et aucune idée de comment y faire mes premiers pas. J'ai contacté la Fondation pour savoir si des anciens ont évolué dans ce secteur et l'on m'a donné le contact de Nsani Mayala, une directrice de casting. Nous nous sommes rencontrées et avons discuté longuement. J'ai pu lui poser toutes mes questions. Au fur-et-à-mesure de notre discussion, mon désir se renforçait.

Depuis cette discussion, Nsani reste présente dans mes démarches de recherches, me conseille et est un réel soutien. J'ai ainsi pu réaliser un stage en casting sauvage pour un beau projet de moyen métrage d'Esther Mysius. Merci encore à toutes ces précieuses personnes de nous aider dans la réalisation de nos projets.



Le ministère de la Culture



Les équipes pédagogiques et administratives des 53 grandes Écoles de la Culture partenaires

L'École du Louvre, l'Institut national du patrimoine, l'École nationale des chartes, les Écoles supérieures de métiers d'arts et de design Boulle, Duperré, Estienne et l'ENSAAMA, l'Institut Français de la Mode, les 20 Écoles d'art et de design : l'École Nationale Supérieure d'Art Villa Arson, l'École Supérieure d'Art et de Design d'Orléans, l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne, l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design de Nancy, l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes, l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy, l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole, l'École Supérieure d'Art et de Design de Saint-Étienne, la Haute École des Arts du Rhin, l'École supérieure d'art et de design des Pyrénées - Pau Tarbes, l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon, l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris, Les Beaux-Arts de Marseille, l'École nationale supérieure d'art et de design de Limoges, l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs, l'École Nationale Supérieure de Création Industrielle (ENSCI - Les Ateliers), l'École nationale supérieure d'art de Bourges, l'École supérieure d'arts & médias Caen-Cherbourg, l'École supérieure d'art et design Grenoble - Valence, l'École supérieure d'art et de design - Tours Angers Le Mans (TALM), les 17 Écoles nationales supérieures d'architecture : l'ENSA Grenoble, l'ENSA Normandie, l'ENSA Montpellier, l'EAVT Paris-Est, l'ENSAP Bordeaux, l'ENSAP Lille, l'ENSA Strasbourg, l'ENSA Paris-Val de Seine, l'ENSA Clermont-Ferrand, l'ENSA Bretagne, l'ENSA Marseille, l'ENSA Nantes, l'ENSA Paris-Malaquais, l'ENSA Saint-Étienne, l'ENSA Toulouse, l'ENSA Versailles, l'ENSA Paris-La Villette, l'École supérieure de journalisme de Lille, l'École nationale supérieure Louis-Lumière, La Fémis, l'Institut national de l'audiovisuel, l'École de la Comédie de Saint-Étienne, l'École Supérieure de Théâtre de l'Union, le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique - PSL et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris.

Les partenaires de l'accompagnement qui permettent aux étudiants et jeunes professionnels de bénéficier de bourses, de logements, de visites, d'abonnements, d'emplois et de stages, de résidences, d'expositions, d'ateliers et de mentorat

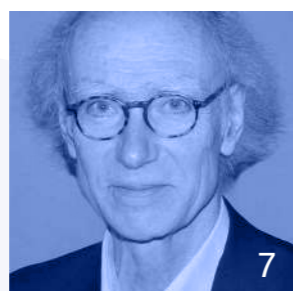
Amazon Studios, Archistorm, l'ARP - Société Civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs, Artagon, Article 1, Artistik Rezo, AS Talents, Banijay Studios France, la Bibliothèque nationale de France, la Bourse de Commerce - Pinault Collection, le Campus des métiers d'art et de design, le Carreau du Temple, CEA - Association française des commissaires d'exposition, le Centre des Monuments Nationaux, le Centre Pompidou-Paris, le Cinéma des cinéastes, la Cité Internationale des Arts, Christie's, Condé Nast, le CROUS de Paris, l'Établissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie, l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, le Forum des Images, la Fondation Fimenco, la Fondation Louis Vuitton, la Galerie du 19M, Gensler France, Lafayette Anticipations, Marianne International, le musée des Arts Décoratifs, le musée du Luxembourg, le musée du Quai Branly - Jacques Chirac, le musée National Picasso - Paris, le Palais de Tokyo, Paris Ateliers, ProfilCulture, le Service des auditeurs de l'École du Louvre, Studefi, Tada Agency, TRAM Réseau art contemporain Paris Ile-de-France, Trinity, UGC, Van Cleef & Arpels, la villa Médicis - Académie de France à Rome et la villa Noailles.



Le ministère de l'Éducation nationale



La gouvernance de la Fondation Culture & Diversité est assurée par un **Conseil d'administration** qui fixe les grandes orientations stratégiques, arrête le budget et les comptes et assure un contrôle général des activités et des équilibres de la Fondation.



- 1. Marc Ladreit de Lacharrière**
Fondateur et président d'honneur de la Fondation Culture & Diversité
- 2. Éléonore de Lacharrière**
Présidente de la Fondation Culture & Diversité
- 3. Marie-Louise Antoni**
Conseillère à la transformation auprès du directeur général de la Caisse des Dépôts
- 4. Élise de Blanzay-Longuet**
Directrice de la culture du département des Hauts-de-Seine
- 5. Henri Lachmann**
Ancien directeur de Schneider Electric
- 6. Claire Langelier**
Directrice juridique de Fimalac
- 7. Thierry Moulonguet**
Administrateur de Fimalac
- 8. Pierre Mutz**
Ancien préfet de police de Paris et de la région Île-de-France

Tout au long de l'année, l'équipe de la Fondation Culture & Diversité est épaulée par un **Comité de pilotage** qui apporte son avis et son expertise sur le développement des programmes.



- 1. Claire Barbillon**
Directrice de l'École du Louvre
- 2. Salomé Berlioux**
Fondatrice et directrice générale de Rura
- 3. Philippe Durey**
Conservateur du patrimoine et historien de l'art
- 4. Olivier Kaepelin**
Commissaire d'exposition et critique d'art
- 5. Jérôme Kohler**
Fondateur de la société de conseils Le Philanthropic Lab
- 6. Marie-Christine Labourdette**
Présidente de l'établissement public du château de Fontainebleau
- 7. Marie-Stéphane Maradeix**
Ancienne déléguée générale de la Fondation Daniel et Nina Carasso
- 8. Francine Mariani-Ducray**
Présidente du comité « parcours et carrière » au ministère de la Culture
- 9. Jean-Michel Ribes**
Auteur et metteur en scène
- 10. Régis Wargnier**
Cinéaste et membre de l'Académie des beaux-arts

Remerciements

Fondation Culture & Diversité

97, rue de Lille, 75007 Paris

Tel : 01 47 53 61 50

contact@fondationcultureetdiversite.org

Marc Ladreit de Lacharrière, Éléonore de Lacharrière, Lucile Deschamps et Anne Pizet, Déléguées générales, tiennent à remercier très chaleureusement l'ensemble des partenaires pour leur engagement sans faille aux côtés de la Fondation Culture & Diversité, ainsi que toute l'équipe qui a pris part, avec énergie, enthousiasme et conviction, aux actions développées cette année.

Crédits photographiques

Serena Carli (p. 16), Quentin Chevrier (p. 18), Loran Chourreau (p. 39),
Fondation Culture & Diversité (p. 10, 20), Pierre Grasset (p. 40),
Julien Millet (p. 5, 11, 23), Aude Paget (p. 30),
Thomas Raffoux (p. 11, 13, 23), Jack Tribeca (p. 24, 31),
Maurine Tric (p. 28, 32).

